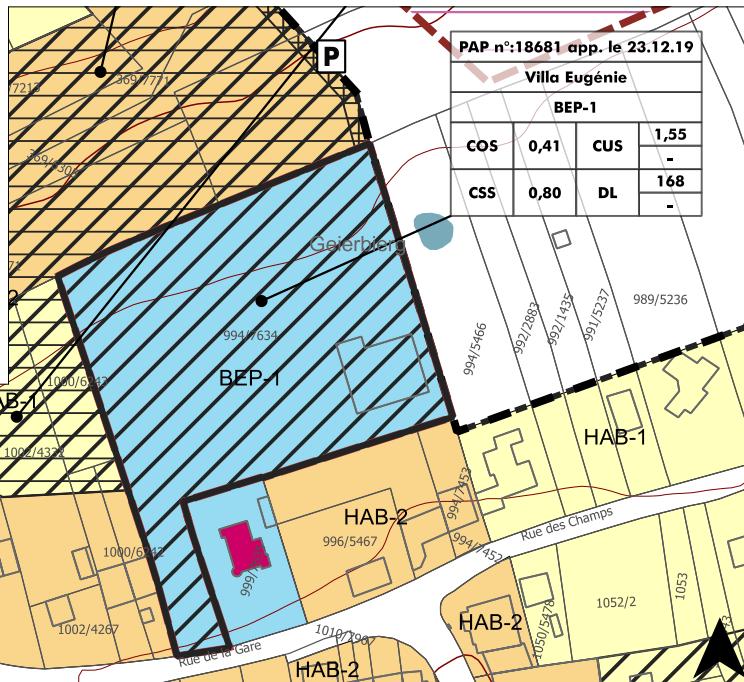
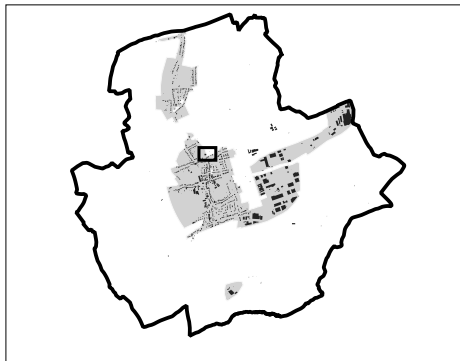




PAP n°:18681 app. le 23.12.19			
Villa Eugénie			
BEP-1			
COS	0,41	CUS	1,55
CSS	0,80	DL	168

FOND DE PLAN

Composé sur la base du PCN 2017, de la BD-TOPO 2018 et de la BD-L-ORTHO 2018

	Bâtiment existant
	Limite parcellaire
	Limite du territoire communal
	Toponyme
	Numéro de parcelle
	Etang / Surface Hydrographique (BD-TOPO)
	Rivière / Ruisseau (BD-TOPO)

PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

	Délimitation du degré d'utilisation du sol
	Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones d'habitation

HAB-1	zone d'habitation 1
HAB-2	zone d'habitation 2

Zones de bâtiments et d'équipements publics

BEP-1	zone de bâtiments et équipements publics 1
-------	--

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES À UN PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

N° du nouveau quartier			
Dénomination du nouveau quartier			
Zonage			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	min.

Zone verte

AGR	zone agricole
-----	---------------

ZONES SUPERPOSÉES

	zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
	zone d'aménagement différé
	plan d'aménagement particulier approuvé (information complémentaire à titre indicatif)
	zone de servitude "urbanisation"
	zone de servitude "urbanisation" - intégration paysagère

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

	construction existante à conserver
--	------------------------------------

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives (à titre indicatif)

	à l'aménagement du territoire
	zone verte interurbaine

PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

MODIFICATION CONFORMÉMENT À LA "LOI MODIFIÉE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN"

	délimitation de la modification ponctuelle du PAG
--	---

Ref. n°: 12C/	
Saisine du Conseil Communal	
Avis de la Commission d'Aménagement	
Vote du Conseil Communal	
Approbation du Ministre des Affaires intérieures	

PCN 2017 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

	CO3 s.à r.l. 3, bd de l'Esplanade L-1224 Luxembourg Tel.: (+352) 26 68 41 29 Fax: (+352) 26 68 41 27 Mail: info@co3.lu
--	---

Administration communale de Leudelange

Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général

Extrait du PAG modifié - localité de Leudelange, "Villa Eugénie"

Modifications	de	Date	Ind.
-	-	-	-
Echelle:	Plan n°:		
1 / 2.500	2213_04_11_II		
Indice:	Date:		
	08.07.2026		
Elaboré:	Contrôlé:	Validé:	
A. Halter	T. Simon	U. Truffner	

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur.
Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, collage, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.